



GYMNASE
DE
LA
CITE
LAUSANNE

Ecole de culture générale et de commerce – Stages 2014-2015

L'article 8 du Règlement sur la reconnaissance des certificats délivrés par les Ecoles de culture générale enjoint les élèves de 2^e année de cette filière de formation à accomplir un stage de deux semaines consécutives.

Pour l'année scolaire 2014-2015, les élèves des classes de 2^e année de l'Ecole de culture générale et commerce devront **impérativement** effectuer leur stage **du 15 au 26 juin 2015**.

Les informations utiles sont disponibles sur le site officiel du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture :

www.vd.ch/fr/themes/formation/gymnases/ecole-de-culture-generale-et-de-commerce/stages/

Les documents officiels destinés aux entreprises ou aux institutions seront remis par Madame C. Jondeau, responsable des stages, qui, pour tout renseignement complémentaire, se tient à disposition des gymnasiens par courriel : christine.jondeau@vd.educanet2.ch